

SOLUTIONS GRAINS STOCKÉS



www.armosa.eu

AGRO-INDUSTRY



ARMOSA

keeping nature at its best



MAÎTRISEZ LES INSECTES RAVAGEURS DES GRAINS NOS SOLUTIONS PROTÈGENT VOS CÉRÉALES

Dans les silos vous retrouverez majoritairement deux ordres d'insectes ravageurs des grains stockés, les lépidoptères et les coléoptères. Au sein de ces ordres on distingue les ravageurs primaires (formes cachées) qui utilisent les grains pour réaliser leurs cycles et les ravageurs secondaires (formes libres) qui se nourrissent des brisures ou des poussières. Les premiers sont plus difficiles à détecter que les seconds.

RAVAGEURS PRIMAIRES



CHARANÇON DU RIZ
Sitophilus oryzae



CAPUCIN DES GRAINS
Rhizopertha dominica

RAVAGEURS SECONDAIRES



TRIBOLIUM ROUGE
Tribolium castaneum



SCOLYTE
Cryptolestes ferrugineus

LES 3 ÉTAPES DE LA LUTTE INTÉGRÉE

Armosa vous accompagne tout au long du processus de stockage, pour nettoyer vos locaux, surveiller l'apparition de ravageurs et traiter vos grains.



Nettoyage et désinsectisation des locaux

Application d'une poudre minérale en traitement des locaux ou des grains



Relever les indices de présence par la mise en place de pièges ou des méthodes de tamisage

Silothermométrie



Utilisation de solutions curatives adéquates

Passage au nettoyeur-séparateur

OBJECTIF : SÉCURISER LA QUALITÉ ET LA COMMERCIALISATION DES LOTS STOCKÉS.

1 PRÉVENIR

Pour prévenir les infestations au stockage la première étape est de privilégier une action préventive en nettoyant les lieux de stockage et les équipements de récolte. Ce nettoyage permettra d'éliminer les reliquats de grains et les amas de poussières qui constituent un refuge et une source de nourriture pour les insectes. Ce nettoyage des locaux pourra être complété par un traitement des parois de cellules à l'aide d'une poudre minérale ou d'un insecticide de surface positionné minimum 4 semaines avant réception du stock. Armosa propose des solutions conventionnelles et alternatives pour désinsectiser vos locaux et/ou traiter vos grains.

SOLUTIONS CONVENTIONNELLES



Actellic® Smoke Generator Désinsectisation des locaux par fumigation

COMPOSITION : Pirimiphos-méthyl 225 g/L
TYPE DE FORMULATION : Fumigène (FU)
N° AMM : 2170711 (Newpharm S.R.L.)



Mise en œuvre facile et rapide (1 fumigène pour 570 m³)

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT | PALETTISATION |
|--------------|------------------|-----------------|----------------|
| IN-PIR-02001 | Fumigène de 90 g | 10 / Carton | 2500 / Palette |

Deltagrain® CE 25 PB Désinsectisation des locaux et des grains



COMPOSITION : Deltaméthrine 25 g/L ; Pipéronyl Butoxyde : 225 g/L
TYPE DE FORMULATION : Emulsion Concentrée (EC)
N° AMM : 8700196 (Environmental Science FR SAS)

En traitement des locaux : 40 à 60 ml / 100 m²

En traitement des grains : 2 L / 100 T

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT | PALETTISATION |
|--------------|--------------|-----------------|---------------|
| IN-DEL-21003 | Bidon de 1 L | 12 / Carton | 720 / Palette |
| IN-DEL-21004 | Bidon de 5 L | 4 / Carton | 160 / Palette |

SOLUTIONS ALTERNATIVES

* Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur.



NÉBULOUS TURBO Insecticide pour le traitement des silos vides



COMPOSITION : 60 g/kg Extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit avec un solvant hydrocarboné à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariifolium* ouvertes et mures. (CAS 89997-60-6) + Synergisant végétal.

TYPE DE FORMULATION : Emulsion concentrée (EC)

CLASSIFICATION : TP18

Nébulisation / thermonébulisation : 200 ml dans 500 ml pour 1000 m³

Pulvérisation : 100 ml dans 5 L pour 100 m²

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT | PALETTISATION |
|--------------|------------|-----------------|---------------|
| IN-PYR-93005 | Bidon 1 L | 8 / Carton | - |

PROCrop™ L'auxiliaire technologique pour grains stockés



COMPOSITION : 90 % de bicarbonate de sodium – Agent minéral

TYPE DE FORMULATION : Poudre

Traitement des locaux : 20 g / m²

Traitement des grains : 400 g / tonne de grains soit 40 kg / 100 T (Dose maximum d'emploi 2 kg / T).

Dispositif CEPP : 0.136 CEPP / kg (action n°2020-063)

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT | PALETTISATION |
|--------------|---------------|-----------------|---------------|
| IN-BNA-01005 | Seau de 10 kg | Unitaire | 40 / Palette |

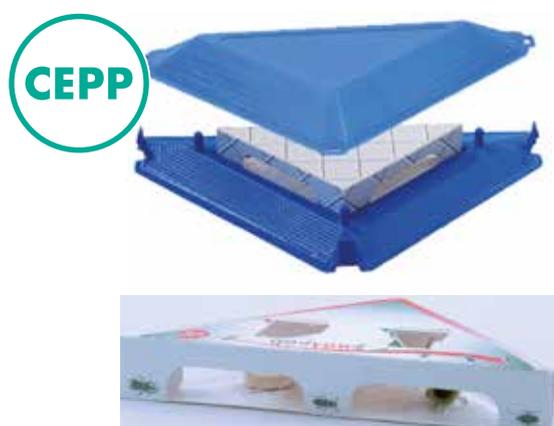
2 SURVEILLER

Détecter au plus tôt la présence d'insectes. Le contrôle hebdomadaire des pièges ou deux fois par mois en fonction de l'activité des insectes, permettra d'identifier les différentes populations de ravageurs en présence et d'intervenir avant que l'infestation ne devienne préjudiciable pour la commercialisation du grain.

SPE* : 1 INSECTE POUR 2 KG DE GRAIN = 500 INSECTES PAR TONNE

*SPE = Seuil de perte économique, soit la quantité d'insectes détectables sur un échantillon représentatif.

PIEGES DE DETECTION À COLÉOPTÈRES



3 WAY TRAP

Glu associée à une phéromone et un attractif alimentaire.

Dispositif CEPP : 0.9 CEPP (action n°2020-062)

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT |
|--------------|----------------------|-----------------|
| EQ-PIE-99015 | Base plastique 3-Way | 10 / Carton |
| EQ-PIE-99016 | Recharge attractif | 10 / Carton |



SONDE STORGARD® WB

Stockage à plat : insérer une sonde au centre du tas puis un piège tous les 2 à 3 mètres.

Stockage en cellules : utiliser 5 sondes par cellule de taille moyenne (jusqu'à 8 mètres de diamètre).

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT |
|--------------|--------------|-----------------|
| EQ-PIE-99023 | Storgard® WB | 3 / Carton |

PIEGES DE DETECTION À LÉPIDOPTÈRES



EASY TRAP RTU

Glu associée à des phéromones (durée de diffusion 8 semaines).

Dispositif CEPP : 0.135 CEPP (action n°2020-062)

| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT |
|--------------|------------------|-------------------|
| EQ-PIE-04032 | Etui de 3 pièges | 10 Etuis / Carton |



TAMIS À INSECTES

Pour le comptage des insectes nuisibles.

| RÉFÉRENCE | CONDITIONNEMENT |
|--------------|-----------------|
| EQ-OEQ-01028 | Unitaire |

En cas de forte infestation il peut être utile de réaliser une action corrective pour protéger les lots. A cette fin le Topgrain™ est un insecticide à base de spinosad produit à partir de la fermentation d'une bactérie. Cette solution est complémentaire de toutes les mesures préventives et vient compléter l'itinéraire de stockage pour assurer la commercialisation de grains sains. Pour cet usage Armosa commercialise également le Deltagrain® CE 25 PB, une solution concentrée à base de deltaméthrine (25 g /L).



TOPGRAIN™

Insecticide de biocontrôle dédié à la protection des céréales stockées

COMPOSITION : Spinosad 24 g/L (2,38 % p/p)
TYPE DE FORMULATION : Suspension Concentrée (SC)
N° AMM : 2190441 (Corteva Agriscience)

DOSAGE POUR 100 T :

- **En pur :** 4 L pour 100 T via le circuit de distribution d'une pompe doseuse

Dispositif CEPP : 0.45 CEPP / L (action n°2020-078)

Utilisable en agriculture biologique (conformément au règlement européen en vigueur) et inscrit à ce titre sur la liste INAO/ITAB. Inscrit également sur la liste biocontrôle de la DGAL.



| RÉFÉRENCE | CONTENANCE | CONDITIONNEMENT | PALETTISATION |
|--------------|---------------|-----------------|---------------|
| IN-OIN-15017 | Bidon de 1 L | 12 / Carton | 480 / Palette |
| IN-OIN-15018 | Bidon de 5 L | 4 / Carton | 128 / Palette |
| IN-OIN-15019 | Bidon de 20 L | Unitaire | 24 / Palette |
| IN-OIN-15020 | Fût de 200 L | Unitaire | 2 / Palette |

BONNES PRATIQUES D'UTILISATION

Nettoyage des locaux vides et désinsectisation de surface si besoin

Contrôle des grains à réception au tamis à insectes

- I. **Pas d'insectes au tamis :** traitement non nécessaire
- II. **Entre 1 et 3 insectes par kg de grains :** traitement du lot avec Topgrain™
- III. **Plus de 3 insectes par kg de grains :** nettoyage mécanique des grains puis traitement Topgrain™

Refroidissement rapide des grains en dessous de 12°C par ventilation

Surveillance : silothermométrie + pièges à phéromones

PROCROP™



MODE D'ACTION :

PROCrop™ crée un enrobage minéral qui permet de limiter la prise de nourriture des ravageurs. Cette action indirecte crée un stress alimentaire qui conduit à la mort des insectes.

Dans cet environnement hostile, ils cessent également de se reproduire.



APPLICATION :

Appliquer PROCrop™ à la dose recommandée de 400 g par tonne de grains à l'aide d'une trémie avec vis de dosage à poudre.

Réaliser une incorporation homogène du produit dans les grains lors de la réception ou en cours de stockage lors d'un transitilage.

Effectuer l'incorporation gravitaire à un point de passage des grains dans un environnement fermé (bande transporteuse ou pied d'élévateur).

TOPGRAIN®

AMM n° 2190441



H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. ; EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol - 3(2H) - one

Peut produire une réaction allergique TOPGRAIN / N°AMM 2190441/Détenteur de l'homologation: Corteva Agriscience - France S.A.S, 1 bis avenue du 8 mai 1945, Immeuble Equinoxe II, 78280 Guyancourt

Substance active : Spinosad 24 g/L

Distribué par ARMOSA SAS 209-217 Avenue de la République, Parc de la Croisée B1-B2 93800 Epinay sur Seine

L'entreprise Armosa SAS est agréée sous le n° IF00065 : distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Ce produit figure sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L 253-5 et L. 253-7 du Code rural).

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter ephy.anses.fr et/ou www.phytodata.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS: UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ACTELIC®

AMM n° 2170711



DANGER

H332 - Nocif par inhalation; H351 - Susceptible de provoquer le cancer ; H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) ; H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ACTELIC SMOKE GENERATOR / N°AMM 2170711/Détenteur de l'homologation :

NEWPHARM S.R.L., Via Tremarende 24B, 35010 SANTA GIUSTINA IN COLLE, Italie

Substance active : Pirimiphos-méthyl 225 g/kg

Distribué par ARMOSA SAS 209-217 Avenue de la République, Parc de la Croisée B1-B2 93800 Epinay sur Seine

L'entreprise Armosa SAS est agréée sous le n° IF00065 : distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter ephy.anses.fr et/ou www.phytodata.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS: UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

DELTA GRAIN®

AMM n° 8700196



DANGER

H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

DELTA GRAIN CE 25 PB / N°AMM : 8700196 / Détenteur de l'homologation : 2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR SAS, 3 place Giovanni Da Verrazzano, 69009 Lyon

Substance active : Deltaméthrine 25 g/L - Pipéronyl butoxide 225 g/L

Distribué par ARMOSA SAS 209-217 Avenue de la République, Parc de la Croisée B1-B2 93800 Epinay sur Seine

L'entreprise Armosa SAS est agréée sous le n° IF00065 : distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter ephy.anses.fr et/ou www.phytodata.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS: UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Communication destinée au professionnels



www.armosa.eu
AGRO-INDUSTRY

